



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle Pierrette-Gaudreault située au 4160, rue du Vieux-Pont à Jonquière, le 22 septembre 2025 à 11h45.

Sont présent(e)s :

Julie Dufour , Mairesse	Jacques Cleary Jean-Marc Crevier	Michel Potvin Raynald Simard
Kevin Armstrong Claude Bouchard	Carl Dufour Serge Gaudreault	Michel Thiffault Jean Tremblay
Jimmy Bouchard Marc Bouchard	Martin Harvey Mireille Jean	Michel Tremblay

ÉGALEMENT

PRÉSENTS: M. Gabriel Rioux, directeur général et Me Jimmy Turcotte, assistant-greffier.

À 11h45, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

L'assistant-greffier dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 18 septembre 2025.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2025-565

Proposé par Kevin Armstrong

Appuyé par Carl Dufour

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

VS-CM-2025-566

Proposé par Jimmy Bouchard

Appuyé par Carl Dufour

QU'il soit résolu d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations tel que montré sur le document intitulé « Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 » daté du 22 septembre 2025 établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Ville de Saguenay comme suit :

<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>2028</u>
83 191 500 \$	114 321 440 \$	93 476 500 \$

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay décrète que le Programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 sera diffusé sur le site internet de la Ville de Saguenay ;

ET QUE le Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Saguenay soit mandaté afin de faire la diffusion requise.

Adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2025-567

Proposé par Michel Tremblay

Appuyé par Jacques Cleary

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 11h49.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 1er octobre 2025.

Julie Dufour, mairesse

Jimmy Turcotte, assistant-greffier de
la Ville

JT/sh